

Avis de recrutement Interne Manager d'Entité Régionale

L'Association ATTADAMOUNE MICRO-FINANCE a le plaisir de lancer son offre de recrutement pour 1 poste de Manager d'Entité Régionale au niveau de Temara.

Missions et activités :

Rattaché à la Direction Réseau, vous aurez la mission et les activités suivantes :

- Assurer le suivi et le développement des portefeuilles, des microprojets et des clients de l'entité régionale.
- Représenter l'association au niveau régional (pouvoirs publics, autorités, clients, etc.)
- Atteindre les objectifs fixés par la Direction (Croissance de portefeuille, rentabilité, maîtrise du risque).
- Assurer un service client de haute qualité.
- Encadrer, animer et coordonner les activités du personnel de l'Entité et développer sa motivation.
- Le respect des procédures de crédit.
- Renforcer rapidement les compétences du personnel par l'évaluation permanente des performances.
- Réaliser des actions de prospection et le développement du portefeuille de la zone.

Les qualités requises

- Aisance relationnelle, sens du contact et de l'écoute.
- Sens de la responsabilité.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Travaille en équipe et coordination avec plusieurs entités.

Condition de Participation :

- Expérience confirmée en tant qu'Agent Développement d'un minimum de 3 ans est fortement souhaitée.
- Bac + 3-5, École de Commerce, formation universitaire en Finance, Économie ou Comptabilité ou équivalent.

Si vous êtes intéressé, prière d'envoyer votre CV actualisé à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10/12/2019 : recrutement.attadamoune.mf@gmail.com

Fait à FES le 03/12/2019
Mme Ahlam HAJJOUJI
Responsable RH par Intérim

Ahlam

En vertu de la loi 09-08 l'Association collecte et traite les données personnelles du candidat à l'embauche en vue d'assurer la gestion du recrutement. Les données ainsi collectées sont traitées exclusivement en interne.
Ce traitement fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-RH-378/2018.
Le candidat à l'embauche peut s'adresser au Département Ressources Humaines de l'Association pour exercer ses droits d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi 09-08.